

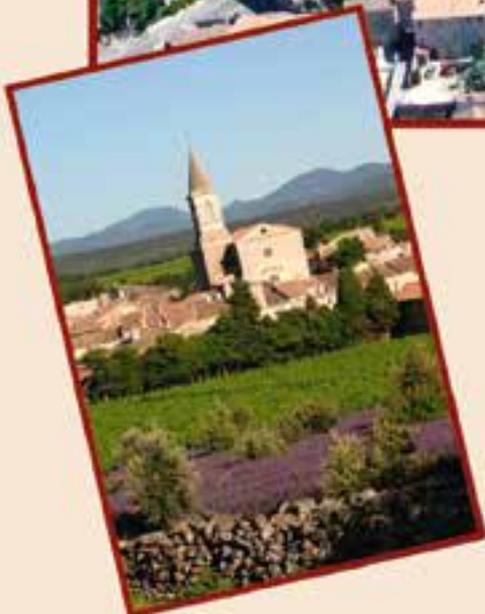


Ville de Taulignan

À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale

L'info

Journal municipal



N° 15 - Juillet 2021



Le Mot du Maire



Chères Taulignanaises, Chers Taulignanais,

Verra-t-on bientôt le bout du tunnel ? C'est la question que tout le monde se pose aujourd'hui, fatigué de subir depuis des mois les conséquences de la crise sanitaire.

On tend vers le mieux depuis le mois de mai, avec les premières ouvertures de magasins, restaurants et lieux culturels. Nous l'espérons tous ardemment, mais la pandémie nous a appris à rester prudents.

Par ailleurs, j'en profite pour remercier à nouveau tous celles et ceux qui ont bravé la COVID-19 durant cette pandémie afin de maintenir la prestation de nombreux services essentiels à la population. Je pense entre autres à celles et ceux qui travaillent dans le secteur de la santé, de l'éducation, de l'alimentation et auprès de nos aînés. Je

pense également aux nombreuses personnes à l'oeuvre pour aider autrui, parfois en mettant leur propre santé en danger.

Merci également aux employés de la municipalité pour leur dévouement et leur présence.

A vous toutes et vous tous, nous considérons que vous avez été exemplaires durant cette pandémie. Vous avez toute notre gratitude et toute notre reconnaissance.

Hélas, nous ne comptons plus le nombre de festivités, rassemblements, réunions publiques, manifestations sportives, spectacles, annulés depuis le début de cette pandémie.

En ce début d'été, nous essayons tous, de reprendre le cours de notre existence, de nos activités.

Impatients de connaître les décisions prises pour l'avenir de notre territoire, nous avons eu la joie d'apprendre en ce début d'année, deux bonnes nouvelles à savoir l'implantation de la maison France Services et l'accord pour la création d'une Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA).

Ce premier semestre a surtout été marqué par l'important chantier de l'avenue de la Résistance. L'aménagement de ce lieu était devenu une priorité pour la sécurité des piétons, nombreux à emprunter cette zone en coeur de village particulièrement fréquentée en raison de ses commerces.

Je tiens à remercier les riverains et les commerçants pour leur indulgence, leur patience et leur compréhension pendant ces trois (longs) mois de travaux. Cela n'a pas été facile tous les jours et j'en ai bien conscience. Désormais, vous pouvez profiter de cet espace agréable, arboré et fleuri où la vitesse des véhicules a été abaissée pour donner la priorité aux piétons et à la vie de quartier. Des fleurissements qui viennent embellir notre village ont été réalisés sur le parvis de la mairie et à l'entrée du lotissement de Matinié.

L'arrivée de notre policier municipal permettra également de résoudre les problèmes de stationnements et de faire respecter le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la santé et la tranquillité publique. Sa présence, attendue par de nombreux concitoyens, est également l'occasion de résoudre des problèmes d'incivilités et de petite délinquance de plus en plus fréquents dans notre village.

Le Mot du Maire

De belles initiatives écocitoyennes ont également émergé avec la création d'un point d'apport volontaire pour le compostage. Initié par le collectif des coquelicots, ce lieu a pu voir le jour avec la participation de la commune pour le prêt du terrain et son aménagement par les services techniques ainsi que celle de la communauté des communes pour l'acquisition des bacs. Merci à tous les acteurs de ce beau projet qui se sont mobilisés pour faire de notre commune la première de l'intercommunalité à être équipée.

Les wc de la place de la République ont également été achevés. Il s'agissait du dernier lieu public à mettre en conformité pour les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Fonctionnels et modernes, ils sont les bienvenus dans cette rue des Remparts fréquentée et particulièrement agréable avec commerces et services.

La révision du Plan Local d'Urbanisme avance bien avec le cabinet URBA2P situé dans le département du Rhône et notre conseillère municipale Anne Gentil, urbaniste de métier qui coordonne et nous aide dans cette démarche lourde et complexe. Je souhaite la remercier chaleureusement pour son investissement et sa disponibilité. Actuellement en phase de diagnostic environnemental et socio-économiques, les réunions se sont multipliées ces dernières semaines. Les personnes publiques associées et la commission environnement ont été invitées à s'exprimer et à se mobiliser à ce stade de la démarche; le souhait du Conseil Municipal étant également de mener ce projet en large concertation avec tous les habitants. Vous trouverez sur le site internet de la commune les documents des travaux au fur et à mesure de leur avancement. Vous pouvez aussi faire part de vos observations ou questions sur le registre ouvert à cet effet et disponible en mairie ou en nous écrivant à l'adresse :

revision-plu@mairie-taulignan.fr

En mars dernier, le conseil municipal a voté son premier budget. La situation économique de la commune étant saine, nous ne changerons pas les taux d'imposition communaux. Le contexte économique nous incite à la prudence et à tenir compte d'une précarité de plus en plus présente.

A l'heure où je rédige ce texte, je ne peux malheureusement pas m'avancer sur les manifestations estivales qui pourront se tenir suivant les directives sanitaires en vigueur.

Si vous ne l'avez pas encore fait, je vous invite à découvrir la formidable exposition photos réalisée par la classe de CE1-CE2 de l'école du Pradou ; elle consiste en une reproduction par les élèves eux-mêmes des cartes postales anciennes de Taulignan, un siècle après. Cette exposition est visible entre le Musée de la Soie et la Mairie sur l'espace Marthe et Henri Thomas. Un lieu particulièrement symbolique pour ces époux anciens directeurs d'école et pour Monsieur Thomas, Maire de Taulignan de 1965 à 1976.

Cette exposition est complétée par un parcours dans le village qui vous invite à retrouver les lieux de prises de vues des cartes postales.

Je peux désormais vous annoncer qu'à la rentrée de septembre, des travaux de réseaux-voirie vont être engagés route de Grillon pour réhabiliter les réseaux d'eau potable de ce secteur qui sont particulièrement sujets aux fuites. Une nouvelle fois, je compte sur votre bienveillance et votre compréhension.

Avec l'accompagnement du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, de la Chambre d'Agriculture et Agribiodrôme, la cantine scolaire va augmenter ses objectifs de produits biologiques et labellisés conformément à la loi EGalim. Des partenariats vont être établis avec des producteurs locaux pour un approvisionnement de proximité et de qualité.

Enfin, pour finir, j'ai une pensée pour nos arboriculteurs et viticulteurs qui ont subi le gel début avril, une difficulté de plus pour la profession.

Bien cordialement

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

2

Jean-Louis Martin

SOMMAIRE



À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale

LE MOT DU MAIRE	Pages 1 et 2
SOMMAIRE	Page 3
NOUVEAUX PERSONNELS	Pages 4 et 5
C.C.A.S	Pages 6 à 8
MUSEE	Page 9
SCOLAIRE	Pages 10 à 12
INFO MAIRIE	Pages 13 à 37
Echos...	Pages 38 à 45
VIE ASSOCIATIVE	Pages 46 à 55
ETAT CIVIL	Page 56
NUMEROS UTILES	Pages 57 et 58

Monsieur Jean PELOUX

nous a quittés le 23 mars dernier.

Il a été **Employé Communal** de 1971 à 2002

Notre **sympathie** et nos **condoléances**,
à **ses enfants Bruno, David et Stéphanie**,
leurs conjoints et petits-enfants
et à toute sa famille.

NOUVEAUX PERSONNELS

Johnny VIOLANT

Engagé depuis le 1er Janvier 2021 en tant
qu'**Agent des Services Techniques**

Johnny effectue 26 h hebdomadaires (*).



Angélique BERNARDOT

Engagée depuis le 1er Mai 2021 en tant
qu'**Agent Polyvalent**
aux écoles, périscolaire, cantine et entretien des locaux

Angélique effectue 30 h hebdomadaires (*).

NOUVEAUX PERSONNELS



Ville de Taulignan
À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale

ARRIVEE de Julien OLIVA POLICIER MUNICIPAL

Depuis le 1er avril 2021, la commune de Taulignan dispose d'un policier municipal.

Il est chargé d'assurer :

- le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique, selon le Code de la sécurité publique;
- la bonne application des arrêtés municipaux;
- la relève des infractions routières.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.

"Concernant mon cursus scolaire, après avoir été lauréat d'un baccalauréat scientifique, j'ai obtenu 2 BTS gestion et protection de la nature liés à ma passion pour la nature et tout ce qui s'y réfère ...

J'ai travaillé dans la gestion des rivières au début de ma vie professionnelle durant 3 ans avant d'être lauréat du concours de gardien de police municipale en 2007 en suivant l'exemple paternel.

J'ai intégré la police municipale de La Voulte sur Rhône (plus de 4 ans de service) avant de rejoindre la police municipale de Valence par voie de mutation au sein de l'unité d'intervention de nuit (3 ans et demi), puis au sein de l'unité d'intervention de jour (2 ans) et unité territoriale de proximité gérant essentiellement les zones de sécurité prioritaires (2 ans) en tant qu'adjoint responsable d'unité.

A l'issue de ma réussite à l'examen professionnel de Chef de service de police municipale, j'ai été promu en juillet 2019 au grade de Chef de service de police municipale, responsable de la brigade de jour (12 agents) au sein de la police municipale de Romans sur Isère.

Je suis papa d'un garçon de 7 ans, en couple.

Passionné par les activités nature, le sport, et la musique.

J'aime bricoler et voyager afin de découvrir d'autres régions et pays".



C . C . A . S

L'équipe du **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** s'était donné rendez-vous le 2 décembre après-midi pour confectionner les **115 colis** de Noël destinés à nos aînés de plus de 80 ans.

Le 14 décembre les colis ont été distribués à leur domicile ou dans les EPHAD où ils résident. C'était également l'occasion de discuter avec eux, touchés par la solitude en cette période de confinement, et de s'assurer de leur bien-être à l'approche des fêtes, le tout dans le respect des gestes barrières.



C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris le décès de

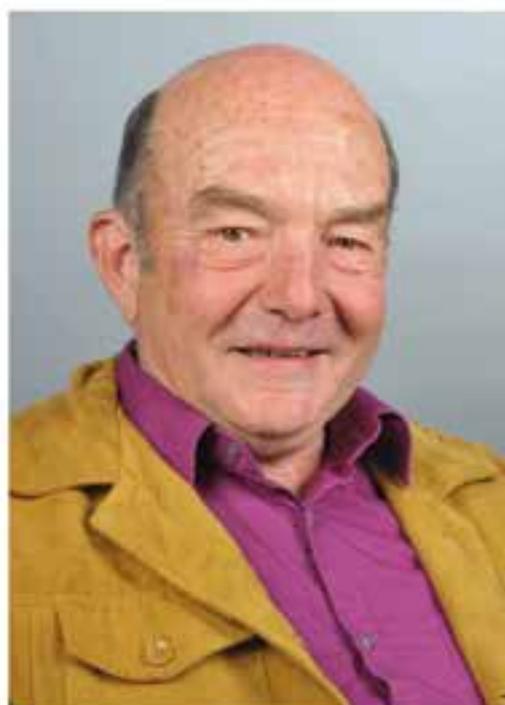
Monsieur Jean-Louis CELLIER

membre du **CCAS** depuis juillet 2020, représentant des familles de l'**UDAF** (Union Départementale des Associations Familiales).

Jean-Louis était également élu à la **MSA** (Mutuelle Sociale Agricole) et Président de la **MARPA** (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie) de Rémuzat.

Ses obsèques ont eu lieu le 11 mai à l'église de Nyons, suivis de l'inhumation au cimetière de Châteauneuf-du-Rhône.

Nous adressons nos **sincères condoléances** à **son épouse, ses enfants, petits-enfants** et à **toute sa famille.**



C . C . A . S

INSCRIPTION AU REPAS DU DIMANCHE 10 OCTOBRE 2021 ET DU COLIS DE NOEL

Suite à la nouvelle réglementation R G P D (Règlement Général sur la Protection des Données) nous vous demandons de vous inscrire au repas du CCAS (les personnes ayant 70 ans et plus **nées en 1951 et avant** doivent se faire inscrire au secrétariat de la Mairie pour pouvoir participer au repas du 10 octobre) et pour recevoir le colis de Noël (les personnes ayant 80 ans **nées en 1941 et avant** doivent faire de même).

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES PERSONNES AGEES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la commune de Taulignan pour la création d'une liste de diffusion destinée à l'organisation d'événements dédiés aux personnes âgées, en particulier les repas des anciens et l'envoi de colis pour les fêtes de fin d'année. Elles sont destinées au Centre Communal d'Action Sociale (**CCAS**), et sont mises à jour chaque année.

Je souhaite m'inscrire au repas de fête de fin d'année organisé par la mairie pour les Taulignanais(e)s de plus de 70 ans.

Je souhaite recevoir le colis de fête de fin d'année distribué par la mairie pour les Taulignanais(e)s de plus de 80 ans.

Je,, souhaite être contacté par :

Courrier postal :

Courriel :

Si vous souhaitez vous désinscrire de la liste de diffusion municipale, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie, ou envoyer un courriel à : info@mairie-taulignan.fr. Vos données seraient alors détruites.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous pouvez demander d'exercer vos droits d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement de vos données personnelles en contactant la commune de Taulignan.

Le : Nom, Prénom :

Signature :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021.

BULLETIN D'INSCRIPTION DISPONIBLE A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.

C . C . A . S

Vous êtes âgé(e)s de 65 ans et plus, la mairie a fait parvenir un courrier et un formulaire à remplir à + de 450 personnes pour la mise à jour du registre nominatif du plan d'alerte et d'urgence (situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres).

La **Loi du 30 juin 2004**, relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et handicapées, demande aux communes de **recenser** les personnes qui souhaitent s'inscrire sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte d'urgence.

Pendant cette période exceptionnelle de crise sanitaire, la mairie s'est basée sur le registre prévu à cet effet pour prendre contact avec les personnes les plus vulnérables.

Nous invitons toutes les personnes éligibles à s'inscrire sur ce registre en remplissant un formulaire de demande d'inscription dont **toutes les informations communiquées resteront strictement confidentielles**.

Pour les personnes déjà recensées, nous vous invitons à nous retourner le formulaire pour mettre à jour vos coordonnées.

Si vous êtes dans **l'impossibilité de vous déplacer**, faites vous **répertorier par l'intermédiaire** d'un **voisin**, d'un **ami** ou d'un **membre de votre famille**, ou bien en contactant **Nicole Fontany, adjointe déléguée aux affaires sociales** (vous pouvez la contacter directement au : **06 32 17 27 38**) qui aura le plaisir de se rendre à votre domicile.

Si vous êtes concernés par le dispositif, mais que vous n'avez pas reçu le courrier, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au **04 75 53 67 90**.

CORONAVIRUS COVID-19

PLAN D'ALERTE & D'URGENCE

Soyons attentifs aux autres !

Vous connaissez des personnes isolées, vulnérables ?

En cas de risques exceptionnels ou de dispositif d'alerte, certaines personnes, isolées ou vulnérables nécessitent une attention particulière.

Faites leur connaître le registre des personnes vulnérables ou signalez les auprès du Centre Communal d'Action Sociale

MUSEE



MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ATELIER DU MUSEE DE LA SOIE

Le Musée de la Soie a connu une baisse importante de sa fréquentation en 2020 en raison de la crise sanitaire. L'établissement a réouvert seulement le 2 juin 2020 et a perdu 3 mois d'activités sans aucune compensation ou aide possible.

Pour rappel, le Musée ouvre du 1er avril au 30 septembre au grand public et le reste de l'année (mars, octobre, novembre et décembre) il est ouvert aux scolaires et aux groupes sur réservation.

Pour assumer cette gestion avec une seule personne, il est nécessaire de réduire l'amplitude d'ouverture au public.

C'est ainsi que par délibération du Conseil Municipal du 23 février 2021, il est ainsi décidé d'appliquer les horaires d'ouverture suivants à compter du 1er avril 2021 :

- **Lundi de 13h30 à 18h00,**
- **Mercredi de 13h30 à 18h00,**
- **Jeudi de 13h30 à 18h00,**
- **Vendredi de 13h30 à 18h00,**
- **Samedi de 13h30 à 18h00.**

Les horaires d'ouverture de la boutique de fin novembre à fin décembre restent inchangés à savoir de 14h00 à 17h00.

Contact : **04 75 53 12 96** Mail : info@musee-soie.fr

Facebook : [musee.delasoie.3](https://www.facebook.com/musee.delasoie.3) Site Internet : www.musee-soie.com



SCOLAIRE



Depuis la rentrée des classes d'importants travaux ont été réalisés sous la responsabilité de l'adjoint aux affaires scolaires Rémi Maurin.

En voici le récapitulatif :

- * Mise en marche de boîtiers PPMS (plan particulier de mise en sécurité en alarme incendie). Chaque professeur des écoles dispose au sein de sa classe d'un boîtier permettant d'alerter les secours et la gendarmerie en cas de problème,
- * Alarme école (alarme anti-intrusion),

- * Anti pince doigts mis en place sur l'ensemble des portes de l'école, afin d'assurer la sécurité des enfants,
- * Peintures école maternelle et cantine,
- * Four et adoucisseur d'eau remplacés à la cantine,
- * Rénovation plateforme, aide pour les personnes à mobilité réduite afin d'accéder aux étages de l'école primaire,
- * Films protecteurs anti UV de la serre de l'école maternelle,
- * Menuiserie des volets et portes de l'école primaire,
- * Visio portails entrées/sorties écoles,
- * Changement des lumières qui permettent l'accès de la place du Pradou à l'école maternelle.

Ces travaux pour l'année 2020 - 2021 auront coûté environ 60 000, 00 €.

Les travaux ne sont pas pour autant terminés, les projets 2021 - 2022 sont les suivants :

- * Le dossier monté sur le projet numérique proposé par le gouvernement (mise en place de vidéoprojecteurs dans les salles de classe et de tablettes pour les enseignants. Dossier qui permettrait de récupérer 70% de financement pour les travaux à hauteur de 14 000, 00 €),
- * Création d'un préau dans la cour de l'école maternelle,
- * Projet en lien avec le Parc des Baronnie afin de rendre encore meilleur les repas de la cantine. Le but de ce projet étant de proposer des produits de qualité à nos enfants et d'augmenter la quantité de bio et de produits locaux dans leurs assiettes. Taulignan fait partie des premières écoles à avoir adhéré au projet proposé par le Parc des Baronnie.



SCOLAIRE

Restauration Scolaire

L'objectif de la rencontre du 17 avril, était d'organiser et de permettre les échanges entre deux agriculteurs, fournisseurs potentiels de la cantine, et les personnes en charge de la restauration scolaire de l'école de Taulignan.



Étaient présents Jean-Louis Martin maire, Rémi Maurin en charge des affaires scolaires, Robert Givaudan adjoint en charge de la communication, Delphine Viret chef cuisinière de la cantine, Marion Girard agricultrice à la ferme de Célas au Pègue, Félix Biolley agriculteur à Taulignan, Julie Maviel du Parc Naturel Régional des Baronnies Povençales et Nina Croizet de la Chambre d'Agriculture 26.

Félix nous a accueillis sur ses terres. Officiellement installé depuis janvier 2021 sur environ 1,5 ha répartis sur 3 parcelles irrigables (avec 1 grande serre de 320 m² et 1 plus petite). Il développe diverses cultures maraîchères (pommes de terre, courges, tomates, salades, aubergines, poivrons, courgettes, ails, oignons, etc.) et a un projet de plantation d'arbres fruitiers et quelques truffiers. Les premiers légumes devraient sortir de terre à la fin du printemps. La production sera en bio à compter de 2024. Il souhaite commercialiser ses fruits et légumes localement en circuits courts : AMAP, commerces de proximité, etc...

De son côté, Marion porte une ferme bio en polyculture élevage sur la commune du Pègue. Elle propose de la viande d'agneau et de brebis (+ produits transformés), des pommes de terre, abricots, coulis, nectars et pâtes de fruits (du raisin de table en projet). Tous les produits sont vendus localement en circuits courts.

La cantine de Taulignan réalise environ 80 repas/jour (plutôt plus que moins). Cela représente environ 200 kgs de pommes de terre par an, 6 à 8 kgs de viande d'agneau par repas (viande utilisée essentiellement pour le couscous), etc. Avant la crise sanitaire, les légumes étaient livrés 2 fois par semaine, les mardi et vendredi (en ce moment une seule fois). Les pommes de terre étaient reçues par lot de 12, 5 kg non épluchées mais plutôt propres. Pour ce qui est de la viande, elle est livrée le jour du repas de bonne heure (Delphine commence à 7h) ou le vendredi sous-vide si c'est pour le lundi.

La question du prix est abordée en fin d'échange et un bel exemple, fruit du hasard, nous prouve encore une fois que du bio local peut-être moins cher que du conventionnel d'ailleurs. Les pommes de terre sont actuellement achetées 1,40 € / kg en moyenne alors que Marion les propose entre 1,20 et 1,30 € / kg.

Les enfants de l'école pourront être accueillis sur les fermes pour une visite pédagogique.

Les objectifs de la rentrée de septembre sont donc de pouvoir intégrer dans les menus les



produits locaux suivants : les tomates, courgettes, concombres, aubergines et poivrons de Félix, les pommes de terre, les coulis d'abricots, la viande d'agneau ou de brebis de Marion.

La prochaine étape aura lieu fin Août : reprise de contact pour discuter des produits effectivement disponibles à la rentrée avec discussion des prix.

SCOLAIRE

AVANT



Au vu de l'état des lampadaires de l'école, la municipalité a demandé à la Société Loubière, prestataire de la commune, de les remplacer ainsi que l'applique murale de l'entrée du Pradou.

Les travaux ont été exécutés pendant la période des vacances scolaires de Pâques, pour ne pas gêner les enfants et l'équipe éducative.



APRES



PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

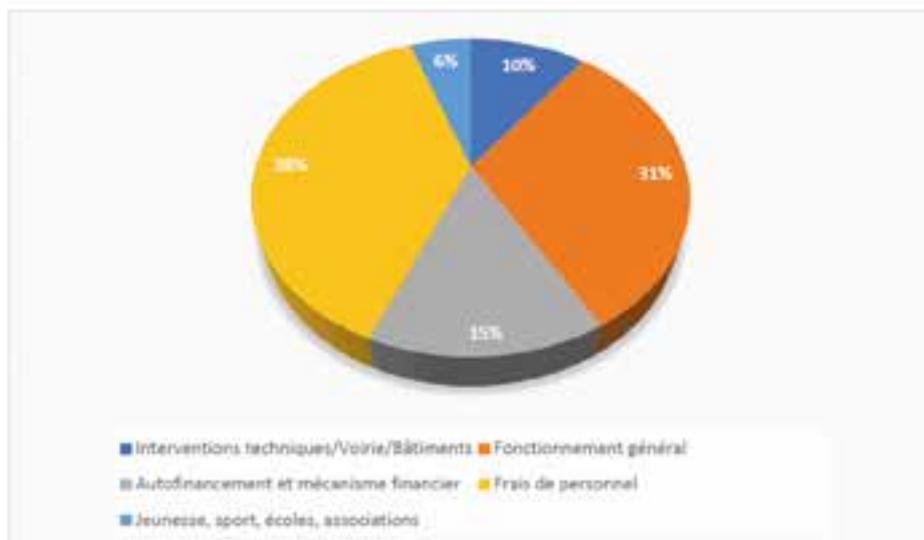
Le 8 mars, la commune de Taulignan a voté son budget 2021. Grâce à une maîtrise des dépenses courantes, et la recherche de cofinancements, le budget 2021 permet d'engager de nouveaux investissements, et ce, sans toucher aux taux d'imposition, conformément à la volonté des élus de ne pas augmenter la pression fiscale.

Ce budget est d'un montant de 2,728 M€ dont 1,728 M€ en fonctionnement et 1 M € en investissement.

Retrouvez les principaux éléments de ce budget en un coup d'œil.

MAINTENIR LA QUALITE DES SERVICES A LA POPULATION

Le budget communal de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1.728 M€, la répartition s'opère de la façon suivante :



DES INVESTISSEMENTS POUR DEVELOPPER ET MODERNISER NOS EQUIPEMENTS

Signe de la volonté de la municipalité d'améliorer le quotidien des taulignanaises et taulignanais, le budget d'investissement s'élève à 1M€.

PARMI LES ACTIONS PHARES :



- ✓ **Aménagement de l'Avenue de la Résistance** : d'un budget total de 225 000 €, les travaux prévus sur une durée de 3 mois visent à sécuriser les piétons et valoriser l'accès aux commerces.

- ✓ **Réhabilitation et mise en accessibilité des WC de la Place de la République** : d'un budget total de 21 257 € (création d'une rampe d'accès, mise aux normes accessibilité personnes à mobilité réduite).
- ✓ **Modernisation du groupe scolaire** : création d'un préau dans la cour de l'école maternelle, réfection de l'éclairage extérieur, peinture école maternelle, portier vidéo, équipements numériques pour un montant total de 69 627 €.
- ✓ **Procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme** : prévue un montant total de 45 000 €, cette procédure administrative devrait se dérouler sur 2 années.



- ✓ **Création d'une salle du 3^{ème} âge** : pour un montant de 55 000 €, acquisition d'un bâtiment pour abriter la future salle du Club St Vincent et réalisation d'une étude pour son aménagement.

- ✓ **Réhabilitation de la mairie** : peinture des volets, changements des fenêtres de la salle des réunions, réfection des radiateurs, changements des portes intérieures pour un montant de 58 566 €.
- ✓ **Changement du mobilier urbain de la Place du 11 novembre** pour un montant de 8 234 €.

GRIGNAN

Un nouvel emprunt se précise, le maire s'en explique

Un budget principal d'un montant global de plus de 4,5 millions d'euros a été voté le vendredi 26 mars par le conseil municipal de Grignan, sans les quatre voix du groupe minoritaire.

À l'issue de sa séance sur le budget 2021, le conseil municipal de 26 membres a adopté par une majorité élargie (13 voix) à la dette communale 813 € par habitant en 2020 et d'autres équipements à la somme des dépenses de même taille (112 €). Cependant, relève le maire Bruno Durieux, l'épargne de la commune en 2020 sera de 184 € en moyenne, ce qui limite de Grignan « en lisibilité » selon lui.

M. Durieux ne s'est pas contenté d'expliquer le budget de Grignan avec sa dette. Taullignan via la dette en 2019 était de 953 € par son épave de 143 € par habitant. « La dette de Grignan se repose sur 2,7 années d'épargne. Celle de Taullignan, en plus de six, à l'année, ce qui crée rel-

ativement un déficit », explique le maire de Grignan. Une différence notable, la dette progressant à Grignan alors qu'elle se réduit à Taullignan, qui supporte encore l'investissement dans sa salle polyvalente.

Les investissements envisagés

La dette de Grignan, d'un total de 1 529 000 € (soit 3000 € par habitant selon son calcul), est devenue un sujet de discussion entre la majorité et le groupe minoritaire. Pour Grignan, dit-il, si par exemple Bruno Durieux défend la possibilité de contracter d'un nouvel emprunt de 300 000 € cette année, alors que 731 000 € doivent être remboursés dans les années pour les années techniques. Un accord est parvenu par accord plus tard pour la construction et l'entretien de la salle des fêtes avec les crédits existants. Le budget prévoit aussi la réalisation d'un terrain d'activités, entre le stade et les courts de tennis. « Ils ont dit « oui » selon l'adjoint Michel Perin. La Haute-Loire « dans un régime » en 2021 est projeté à

Finis Loubet. Une épave d'un des réacteurs de la centrale.

Éluot de deux millions de plus (environ) (environ de dix millions de la somme de crédit et autres). Prud'homme est content pour son épave globale de 337 000 €. Cependant, la vente de la maison, l'achat, des mises au point, et de l'entretien des sites artisanaux représentent environ 364 000 € à la commune, qui compte aussi sur 700 000 € de subventions (Département, Région, etc.) pour financer ses projets.

Les subventions aux associations sont stables

Le maire de Taullignan veut l'augmenter. Le montant des subventions aux associations de Taullignan est resté stable à 10 000 €, le budget de cette commune d'activités locales est grand, passant de 5000 € à 7300 € du fait de crédits municipaux « exceptionnels ». Les quatre élus du groupe minoritaire Pour Grignan disent que leur vote sur le budget sera négatif, mais que c'est le budget de Taullignan qui



Le maire Bruno Durieux a confié qu'il est opposé au transfert de la compétence de l'eau à la communauté de communes. (A. J.)

prend un déficit d'une épave (environ) (environ) de 200000 €. Bruno Durieux a confié qu'il est opposé au transfert de la compétence de l'eau à la communauté de communes, mais que à la mise en œuvre des sites artisanaux de la commune. « C'est un projet », dit le conseiller municipal et

maire Bruno Durieux. Il a confié qu'il est opposé au transfert de la compétence de l'eau à la communauté de communes, mais que à la mise en œuvre des sites artisanaux de la commune. « C'est un projet », dit le conseiller municipal et

TAULLIGNAN

Dettes : la réponse de Jean-Louis Martin au maire de Grignan

Une « mise au point » courtoise voulue par le maire de Taullignan après la comparaison de la dette communale avec celle de la commune de Grignan. Son maire Jean-Louis Martin, ancien employé de banque pas même à l'aise avec les chiffres de l'économie M. Durieux, d'origine de la présentation faite par son homologue : « Une réponse (de Taullignan) sur les trois dernières années, parler de l'encours de dette et non pas de l'annuité, et d'investissement (sur les trois dernières années) qui prend en compte les remboursements des emprunts ».

M. Martin lui a répondu que « Grignan doit être chaque année 146 euros d'annuité par habitant pour rembourser sa dette alors que Taullignan rembourse seulement 91 euros par habitant. La moyenne de la dette des communes de notre taille étant de 87 euros par habitant ». Par ailleurs, plutôt qu'une réponse sur les trois dernières années, il regarde les chiffres à l'instant « T ». À la fin de l'année 2018, derniers chiffres pu-

blés, à Grignan la dette représentée : « 3,1 années d'épargne brute », au lieu de 2,7 sur trois ans, et pour Taullignan la dette représentée : « 1,6 années d'épargne brute », au lieu de 4,1 sur trois ans.

La cité des trois tours affiche donc une santé financière (et à fait comparable) à celle de Grignan, ce qui n'était pas mis en doute par Bruno Durieux. Néanmoins, compte le maire de Taullignan, aucun nouvel emprunt n'a été autorisé depuis 2014. L'encours de dette et l'annuité ont donc baissé de plus de 40 %. À contrario, « pour la même période, Grignan a augmenté son encours de dette de 9,40 % et son annuité de 35,53 % ».

Enfin, Taullignan fait remarquer que son épave nette, de laquelle sont déduits les remboursements des emprunts en capital, est supérieure (125 euros par habitant) à celle de Grignan (108 euros) à fin 2019.

Pour résumer, les deux communes se portent bien. Taullignan, qui a historiquement 1873 000 euros dans sa salle polyvalente, est dans une phase de développement. À l'inverse, Grignan profite de taux bancaires attractifs pour réduire son encours de 500 000 euros lui permettant de consacrer des locaux techniques (200 000 euros) et peut être un deuxième pour répondre sa salle des fêtes.

Enfin, Taullignan fait remarquer que son épave nette, de laquelle sont déduits les remboursements des emprunts en capital, est supérieure (125 euros par habitant) à celle de Grignan (108 euros) à fin 2019.

Pour résumer, les deux communes se portent bien. Taullignan, qui a historiquement 1873 000 euros dans sa salle polyvalente, est dans une phase de développement. À l'inverse, Grignan profite de taux bancaires attractifs pour réduire son encours de 500 000 euros lui permettant de consacrer des locaux techniques (200 000 euros) et peut être un deuxième pour répondre sa salle des fêtes.



Jean-Louis Martin, maire de Taullignan a souhaité faire cette mise au point. (A. J.)

INFO MAIRIE

Le nombre de places disponibles au cimetière est limité.

La commune envisage donc de reprendre des concessions (concessions en état d'abandon, concessions non renouvelées, concessions dangereuses ...).

Nous demandons aux titulaires de concessions d'apporter en mairie le titre de concession et les livrets de famille du concessionnaire et de ses ayants-droits.



Nous remercions les personnes qui ont déjà fourni ces renseignements suite aux articles parus dans les précédents bulletins municipaux.

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, la mairie a mis en place un système d'alerte téléphonique.

Ce système d'alerte par téléphone permet d'informer rapidement les administrés, mais aussi les commerçants et les établissements professionnels installés sur la commune.

Aussi il est primordial de disposer d'une base de données téléphoniques.

Soyez remerciés de compléter le formulaire disponible sur le site

www.allomairie.com/taulignan/

Si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou portable), d'adresse ou même de situation pouvant nécessiter une intervention spécifique des secours, ou si vos coordonnées ne figurent pas dans l'annuaire, un message vous sera adressé directement sur votre téléphone, vous informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

S'inscrire aux alertes



Inscription au système d'alerte automatisé

Nom * :

Prénom * :

Téléphone * : N° étranger, format : +33XXXXXXXXXX

Vous serez appelé pour validation par le numéro suivant : 04 75 53 67 90

Inscription : permanente temporaire

Code postal * : 36770

Ville * : Taulignan

Adresse * : ex : 17 bis rue nationale

Les champs avec * sont obligatoires.

Valider Effacer

[Annuler cette inscription](#)

Ces informations sont exclusivement destinées à la Mairie de Taulignan pour le système d'alerte à la population. Comme prévu par la loi n° 75-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant, ainsi que vous pouvez exercer à tout moment en adressant votre demande à :

Mairie de Taulignan
2 place du 11 novembre - BP 4 - 36770 Taulignan
Tel : 04 75 53 67 90

Mentions légales | Site web de la Mairie de Taulignan
2 place du 11 novembre - BP 4 - 36770 Taulignan
Copyright © C.I.I. Informatique 1990-2017

INFO MAIRIE

RUBAN BLANC

Le ruban blanc est le symbole international de lutte contre les violences commises à l'égard des femmes.

Porter ce ruban, c'est affirmer notre solidarité et revendiquer l'égalité hommes/femmes.



Le 25 novembre était la journée internationale pour l'élimination des violences envers les femmes.

C'est avec le soutien de Marie-Pierre Monier, Sénatrice de la Drôme, en présence du Conseiller Départemental Luc Chambonnet, Jean-Louis Martin, Maire, de Nicole Fontany, Anaïs Milesi, Robert Givaudan et Guy Mentzer, élus de Taulignan, ont participé à la campagne "**Ruban Blanc Drôme 2020**", et tenu un stand sur le marché le vendredi 20 novembre entre 9h et 12h.

Les personnes pouvaient signer la Charte d'Engagement et ainsi porter le ruban blanc pour dire **NON** aux violences exercées envers les femmes et contribuer à l'égalité entre hommes et femmes.

COLLECTE DE JOUETS POUR LA MSA

Très tôt dans la matinée du 17 décembre, Jean-Louis Martin, élu à la MSA (**Mutuelle Sociale Agricole**) Ardèche Drôme Loire, est parti au siège de Valence pour déposer les nombreux jouets récoltés à la mairie.

Un grand merci aux donateurs, aux taulignanaises et taulignanais, aux personnes venues des communes voisines, pour leur générosité.

Tous ces jouets ont été remis à l'association "Les Resto du Coeur" et distribués aux enfants pour Noël.

MERCI POUR EUX !



INFO MAIRIE

A l'initiative des délégués départementaux de l'Education Nationale, la municipalité et les enseignants ont célébré le 115e anniversaire de la laïcité en France. Cela s'est traduit par la plantation de quatre amandiers dans le jardin potager.

Une cérémonie a eu lieu, jeudi 10 décembre, en présence du maire, d'élus, des élèves de cours préparatoire et de leur enseignante, Nathalie Barret, pour marquer le 115e anniversaire de la laïcité.

La directrice a expliqué que *"la charte de la laïcité à l'école rappelle et rassemble les règles qui permettent de vivre ensemble. La laïcité se traduit en droit et en devoir, elle garantit à tous les élèves la liberté d'apprendre, elle garantit l'accès à une culture et des savoirs communs. Elle permet la liberté d'expression des élèves dans le respect du règlement de l'école. L'école n'impose pas de religion et n'en interdit aucune"*.

Rémi Maurin adjoint aux affaires scolaires a lu quelques mots : *"Nous ne pouvons pas en cette journée nous empêcher d'avoir une pensée pour Samuel Paty, professeur d'histoire et géographie. Il est mort pour avoir enseigné les principes de liberté d'expression et de pensée. Ces arbres mis en terre aujourd'hui doivent permettre de ne jamais oublier cet homme, et de nous rappeler que rien ni personne ne doit entraver la liberté d'expression"*.

Puis les élus ont aidé les enfants à déposer de la terre aux pieds des arbres, de tasser et d'arroser ceux-ci.

Très beau moment d'émotion et de respect de la laïcité.



INFO MAIRIE



A la demande des infirmières du Nyonsais, le Comité d'organisation du marché de Noël a mis à la disposition un de ses chalets pour abriter les infirmières qui réalisent des tests de dépistage sur le parking du Weldom de Nyons tous les lundi, mercredi et vendredi jusqu'au 15 janvier ?

Belle preuve de solidarité de la part de toute l'équipe du marché de Noël !

Bravo.

OPERATION "SACHETS PHARMACIE"

L'opération "Sachets Pharmacie" pour la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes a eu lieu sur la commune le 8 janvier 2021.

Les gendarmes des brigades de Nyons et Dieulefit en présence de la sénatrice Marie-Pierre Monier, la secrétaire générale de la Sous-Préfecture de Nyons, et Jean-Louis Martin, maire, ont remis à Pierre-Marie Bourrat et son équipe de l'officine de Taulignan des sachets de pharmacie avec la diffusion de messages de prévention pour la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Les usagers et clients de la pharmacie ont pu prendre connaissance des éléments essentiels à connaître et ont été guidés vers les interlocuteurs institutionnels, associatifs qui pourront les aider.

Cette démarche a été initiée grâce au partenariat entre l'union des syndicats de pharmaciens d'officine 26-07 et l'association des réservistes citoyens gendarmerie 26.

Cet engagement s'inscrit dans la vocation de la réserve citoyenne, à savoir développer les actions d'informations comme de sensibilisation, de communication et de relations publiques au profit des forces armées.

Ce partenariat est essentiel car les pharmaciens constituent un "relais d'alerte" opérant auprès des victimes comme des témoins qui ne peuvent appeler, pour diverses raisons, directement les services de la gendarmerie.



INFO MAIRIE

L'ALERTE DES 215 ELUS RURAUX OUBLIES DU TELEPHONE FIXE

Célia de Lavergne, députée de la Drôme, 214 maires dont Jean-Louis Martin, et élus ruraux s'alarment contre le fait qu'un service de base comme le simple accès à une ligne fixe, ne soit pas garanti pour une partie de la population. Ils en appellent à un "effort inédit" d'Orange, dont la convention avec l'Etat s'est achevée.

"Cette tribune s'adresse à Orange, dont le silence assourdissant creuse le sentiment d'abandon de nos territoires ruraux. Elle s'adresse à l'Etat qui a les moyens de mettre fin à cette situation intolérable et injuste. Elle s'adresse enfin aux Français afin qu'ils prennent conscience de l'inégalité criante que subissent nos territoires devant l'accès au service, dit "universel", de téléphonie fixe.

Comment accepter qu'en 2020 des personnes âgées soient laissées seules chez elles, sans ligne fixe, sans téléassistance, des semaines durant ? Que nos maires soient contraints de réparer eux-mêmes des poteaux téléphoniques cassés ? Qu'ils ne puissent plus être en lien avec leurs administrés faute de ligne ? Que l'ouverture d'une ligne prenne plus de six mois et la réparation des semaines ? C'est malheureusement ce que nous vivons dans la Drôme comme dans de nombreuses campagnes françaises. Alors que nous, élus engagés, nous nous battons pour le dynamisme et l'attractivité de nos campagnes, nous constatons que des services de base comme le simple accès à une ligne fixe ne sont pas garantis.

La loi prévoit que l'accès à la téléphonie fixe doit être fourni à chaque citoyen. L'Etat a signé en 2017 une convention de trois ans avec l'opérateur Orange pour en assurer l'effectivité, en pilotant le contrôle du service avec des indicateurs nationaux.

La réalité derrière ces indicateurs est tout autre : des territoires ruraux, représentant peu de lignes, sont négligés, abandonnés. Preuve en est qu'Orange a été mis en demeure en 2018 par l'Arcep, l'autorité de régulation, à hauteur de 1 milliard d'euros pour non-respect de ses obligations. Après un bref et léger sursaut, nous constatons que rien n'a changé.

Ces situations restent sans réponse des semaines, parfois des mois durant, alors que l'opérateur est censé intervenir sous quarante-huit heures.

La situation que nous vivons est le résultat d'années de mépris, de négligence, de dégâts réparés partiellement. Des poteaux penchés, cassés ou effondrés bordent nos routes. Les fils électriques distendus tombent sur les arbres ou traînent sur le sol, quand ils ne sont pas arrachés. L'intervention de sous-traitants non qualifiés vient parfois détériorer une situation déjà délicate. Malgré des efforts réguliers, répétés, conciliants des élus, ces situations restent sans réponse des semaines, parfois des mois durant.

INFO MAIRIE

Récemment, la convention avec Orange s'est achevée et le Parlement a voté une définition plus ambitieuse du service universel, qui prévoit un accès au haut débit internet en plus de la téléphonie fixe, qui sera déclinée dans une nouvelle convention.

Seul un effort inédit et immédiat de l'opérateur, couplé au contrôle vigilant, renforcé et territorialisé des pouvoirs publics, permettra d'améliorer la situation. Pour la future convention de service, les indicateurs de suivi devront être à maille infra-départementale et refléter la réalité du monde rural. A l'heure du télétravail et de la télémédecine, il y va de la sécurité des personnes comme de notre attractivité.

Plus que jamais, nous devons porter l'exigence et l'ambition d'un égal accès au droit pour tous nos territoires.

C'est une question de dignité républicaine. "



INFO MAIRIE

LA SAINTE BARBE FETEE A TAULIGNAN

Le corps départemental des sapeurs-pompiers de la Drôme était réuni le samedi 23 janvier devant la salle des fêtes de Taulignan pour célébrer la Sainte Barbe, patronne des sapeurs pompiers.

Cette cérémonie a été l'occasion de remettre les médailles et galons et de rendre hommage aux soldats du feu morts dans l'exercice de leur fonctions.

Jean-Louis Martin, maire, était très honoré de recevoir sur sa commune de nombreuses autorités départementales :

- Monsieur Hugues Moutouh, Préfet de la Drôme,
- Monsieur Laurent Lanfray, Président du SDIS 26 (Service Départemental d'Incendie et de Secours),
- Général Didier Amadeï, chef de corps départemental des sapeurs pompiers de la Drôme,
- Madame Cécile De Lavergne, Députée de la 3e circonscription de la Drôme,
- Madame Emmanuelle Anthoine, Députée de la 4e circonscription de la Drôme,
- Madame Marie-Pierre Mouton, Présidente du Conseil Départemental de la Drôme,
- Madame Renée Payan, Conseillère Départementale du canton de Grignan,
- Monsieur Luc Chambonnet, Conseiller Départemental du canton de Grignan,
- Policiers et Gendarmes du Département.

"Avec la crise sanitaire, les sapeurs pompiers ont été en première ligne pour assister et secourir les Français.

Cette mission, difficile et exigeante, vous l'avez accomplie avec le même courage et la même détermination.

J'en profite pour m'adresser aux sapeurs pompiers du centre de secours de Taulignan qui sont bien évidemment présents à cette cérémonie.

Au nom de toute la population, je vous adresse remerciements, reconnaissance et gratitude".



INFO MAIRIE

"FRANCE SERVICES" labellisée sur la commune



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'état a annoncé, lundi 1er février, la labellisation d'une nouvelle **France Services** (ex-MSAP - Maisons de Services au Public) par l'agence nationale de cohésion territoriale (ANCT) sur le département de la Drôme.

"Cette labellisation intervient après celle du mois de septembre. Au total, le département de la Drôme est doté de neuf France Services. Dans chaque structure France Services labellisée, six opérateurs (La Poste, Pôle Emploi, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Caisse Nationale d'Allocations Familiales et Mutualité Sociale Agricole) et trois administrations

partenaires (Intérieur, Impôts et Justice) s'engagent à garantir une offre de services et d'accompagnement". Deux agents seront présents dans ces sites.

"Il y aura davantage d'accompagnement du public, je suis ravi", a déclaré Jean-Louis Martin, maire.

Des aménagements ont été réalisés dans les locaux de la Poste de façon à créer un espace de confidentialité.

La mise en fonctionnement des services est intervenue le 15 janvier 2021.

Les usagers peuvent prendre rendez-vous aux jours d'ouverture :

du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30,

le Samedi de 9h00 à 12h00

au 04 75 53 62 77

mail : mfs.taulignan@laposte.fr



INFO MAIRIE

" Les efforts conjugués de La Poste et de la Mairie, en particulier de son maire, Jean-Louis Martin, ont permis d'aboutir à une véritable offre de services à la population.

Cette offre de services en bureau de poste était une attente forte des personnes éloignées ayant besoin d'être accompagnées, en toute confidentialité, dans les différentes démarches administratives.

Afin de favoriser une prise en charge immédiate d'un dossier, il est impératif de prendre rendez-vous auprès de la maison **France Services** afin de valider les documents nécessaires et ainsi gagner du temps dans les démarches administratives".

Les horaires changeront en octobre :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30,

Jeudi de 8h30 à 11h00 - FERME l'après-midi,

le Samedi de 9h00 à 12h00,

tel : 04 75 53 62 77

mail : mfs.taulignan@laposte.fr .

Eric Bacquet
Responsable Exploitation
La Poste Pierrelatte.



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INFO MAIRIE

AMENAGEMENT AVENUE DE LA RESISTANCE

Le 8 mars, le maire, Jean-Louis Martin, avait convié à une réunion d'information sur les futurs travaux de l'Avenue de la Résistance, les riverains et les commerçants, en présence des représentants du département Michaël Théraube et Olivier Morin, Sophie Chapelle et Denis Bard des transports régionaux, Sébastien Pingret de l'agence routière de Vaison la Romaine, Marie-Noëlle Albelda de la SRADDA, Loetitia et Jean-Paul Berger de l'association des 11 tours, de Pascal Ferrier du bureau d'études ETEC, et enfin Laurent Girardi de la société SORODI, entreprise en charge des travaux.

Les travaux ont réorganisé la partie stationnement devant la boulangerie pâtisserie, également devant la pharmacie ainsi que le trafic piétonnier avec mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, afin de ralentir la vitesse.

Des travaux en sous-sol ont été effectués pour l'adduction d'eau potable et l'assainissement, ainsi que le réseau téléphonique.

ATTENTION ! quand on circule sur l'Avenue de la Résistance dans les 2 sens, la priorité à droite doit être respectée !

AVANT



APRES



COMITE NATIONAL d'ACTION SOCIALE

Créé en 1967, le Comité National d'Action Sociale (CNAS) est une association loi 1901 à but non lucratif. Il propose des prestations d'action sociale et culturelle aux agents et salariés des structures territoriales. Ses valeurs fondamentales depuis 50 ans : humanisme, solidarité, mutualisation.

Lors de sa dernière assemblée départementale statutaire du CNAS (Drôme / Ardèche) du jeudi 1er avril dernier, les membres délibérants ont voté le nouveau conseil d'administration et le bureau départemental suite aux dernières élections municipales.

La commune de Taulignan sera représentée par un **agent administratif Madame Christelle Peloux** et un **élu du conseil municipal Monsieur Robert Givaudan**.

Membres du Conseil d'Administration

Collège Agents :

Arnaud Isabelle - Mairie Etoile sur Rhône (26), Chaponneau Anick - Mairie Beaume de Transit (26), **Peloux Christelle - Mairie Taulignan (26)**, Pilon Annie - Mairie Andance (07), Riou Delphine - Mairie Saint Etienne de Serre (07), Rozand Chistine - Syndicat des eaux de Veauve (26), Sanvers Maud - Mairie Serves sur Rhône (26), et Pascal Stéphanie - Mairie Saint Marcel les Annonay (07).

Collège Elus :

Barou Catherine - Conseillère municipale Félines (07), Buonoma Daniel - Maire Saulce sur Rhône (26), Courtial Carine - Adjointe Etoile sur Rhône (26), **Givaudan Robert - Adjoint Taulignan (26)**, Jaffuel Jean-François - Adjoint Charmes sur l'Herbasse (26), Reynaud Christelle - Maire d'Andance (07), Reynier Marie-Pierre - Adjointe Saint Bauzile (07), De France Eliane - Adjointe Châteauneuf sur Isère (26).

Membres du Bureau Départemental Drôme / Ardèche :

Présidente :	Christine Rozand,
Vice-Président :	Robert Givaudan,
Trésorière :	Annie Pilon,
Secrétaire :	Marie-Pierre Reynier,
Secrétaire Adjointe :	Isabelle Arnaud.



INFO MAIRIE

UN VEHICULE POUR LE POLICIER MUNICIPAL

La municipalité a fait le choix d'embaucher un policier municipal par décision du Conseil Municipal du 23 février 2021, de ce fait un véhicule devait être mis à la disposition du poste.

Après plusieurs jours de recherches un véhicule nous a été proposé par le concessionnaire ROURE de Gémenos dans les Bouches du Rhône.

L'Adjoint à la sécurité Robert Givaudan et le Policier Municipal Julien Oliva se sont déplacés pour visiter le véhicule et le commander.

Ce véhicule, un Duster de la marque Dacia, adapté à tous types de chemin (ruraux également), permettra la surveillance de la commune, pour assurer le bon ordre et la tranquillité publique.

Celui-ci fut fin prêt le 9 mars, mais il fallait l'équiper d'une rampe lumineuse et sonore et le sérigraphier "**POLICE MUNICIPALE**", travaux effectués par la Société BRASSARD électricien auto de Bollène.

Ce véhicule a été mis à notre disposition le 19 avril dernier et a été réceptionné par le maire, Jean-Louis Martin, son adjoint à la sécurité Robert Givaudan ainsi que le policier municipal Julien Oliva.

Une place de stationnement située en contrebas de la mairie (en face de la structure en ferronnerie) sera réservée à ce véhicule municipal affecté au service public.

Contact **Police Municipale** : **04 75 50 23 57** ou le **07 63 23 69 11**

La municipalité tient à remercier les deux entreprises pour leur professionnalisme.



INFO MAIRIE

Journée Nationale du Souvenir de la Déportation

Ce dimanche 25 avril 2021 à 11h, s'est tenue la première cérémonie commémorative de l'année avec l'hommage aux victimes et héros de la déportation.

C'est une nouvelle fois, en comité restreint, que cette cérémonie a du être organisée en présence de :

- Monsieur Philippe Biolley, co-président de l'ANACR26 et porte drapeau,
- Monsieur Jean-François Mialon, commandant du PSIG,
- Monsieur Jonathan Delbes, chef de corps des sapeurs pompiers,
- les élu(e)s,
- Monsieur Jean-François Boissier, maire honoraire.

En préambule, monsieur le maire a eu une pensée pour deux taulignanais, très attachés à leur village et au devoir de mémoire, qui ne manquaient pas les cérémonies commémoratives, il s'agit de Monsieur Gérard Douin décédé le 30 janvier dernier et du Général Raymond Genin décédé le 24 mars.

Cette commémoration rappelle à tous ce drame historique majeur comme les leçons qui s'en dégagent. Pour que de tels faits ne se reproduisent plus, *"il importe de ne pas laisser sombrer dans l'oubli les souvenirs et les enseignements d'une telle expérience, ni l'atroce et scientifique anéantissement de ces 12 millions d'innocents, ni les gestes héroïques d'un grand nombre parmi cette masse humaine soumise aux tortures de la faim, du froid, de la vermine, de travaux épuisants et de sadiques représailles, non plus que la cruauté réfléchie des bourreaux"*.

La volonté de ne pas oublier...

L'hommage aux déportés prend tout son sens pour construire un avenir de paix, de fraternité et de respect de la dignité humaine.



INFO MAIRIE



Avec l'arrivée du printemps, un nouvel olivier a été planté sur l'espace aménagé situé au rond-point de la route de Valréas (pont de la Rialhe).

Les travaux de rehausse du mur du cimetière haut ont été réalisés par nos services techniques.

Cela permettra la création de quelques places pour de nouvelles concessions.

Bravo à nos techniques Jérôme et Benoit encore une fois.



INFO MAIRIE



La commune a planté une haie de **photinias** et **éléagnus** à l'entrée du lotissement Matinié en bordure de la RD24.

Ce fleurissement vient prolonger l'aménagement paysager du piétonnier de l'entrée de village côté "Route de Grignan" créé en 2014.

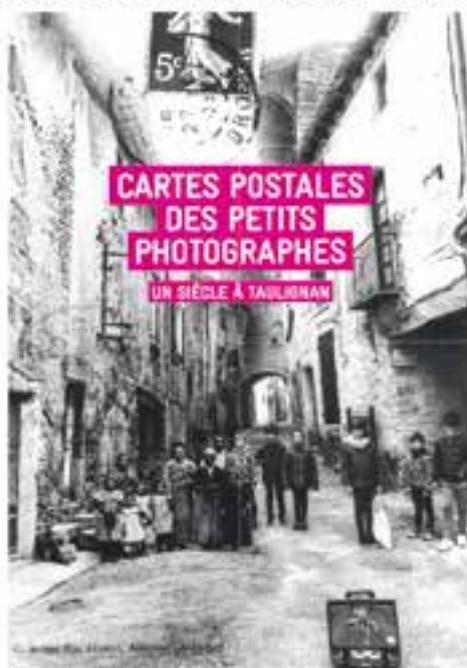
Création d'un massif de plantes et de fleurs sur le parvis de la mairie.

Nous poursuivons l'embellissement du bâtiment après la création de la rampe d'accès pour personne à mobilité réduite et la réfection des façades.

Prochaine étape : la peinture des volets.



L'exposition "**Cartes postales de petits photographes - un siècle à Taulignan**" est visible depuis la mi-juin sur l'espace Marthe et Henri Thomas entre la mairie et le musée de la soie.



INFO MAIRIE



Des réalisations en ferronnerie
100 % service technique !

Pour la sécurité de tous, nos services techniques ont réalisé une grille pour interdire l'accès à la borie située sur le sentier pédestre du parcours de santé, ainsi qu'une rampe pour l'escalier menant à l'école (côté stade).

Bravo pour l'excellent travail .



Mise en accessibilité des WC de la place de la République.

La réception des travaux de mise en accessibilité des wc de la place de la République ont eu lieu le 07 mai en présence des élus et des entreprises :

- RICOU Bâtiment (gros oeuvre, facades, plâtrerie, peinture, carrelage),
- EURL Jonathan DELBES (plomberie, sanitaires),
- PROMOLEC 26 Gérard LESUEUR (électricité),
- l'entreprise GROSJEAN qui a installé la porte était excusée,

Les services techniques se sont occupés du réseau d'eau et d'assainissement.

Merci à eux !

C'est le dernier bâtiment communal qui restait à mettre aux normes accessibilité sur la commune.

Nous vous prions de bien vouloir laisser ces lieux dans l'état où vous souhaitez les trouver en arrivant.

Le nettoyage c'est nous, le respect des lieux c'est vous !



INFO MAIRIE



Le maire de Taulignan, Jean-Louis Martin a présidé la cérémonie de commémoration du 76e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945.

Etait présente à ses côtés une délégation restreinte en raison de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de protection :

- Philippe Biolley, co-président de l'ANACR26 et porte drapeau,
- Jean Coutas, porte drapeau de l'ARAC,
- Le colonel Jacques Thierry,
- Le lieutenant Jonathan Delbes, chef de corps des sapeurs pompiers,
- Vincent Dupuy, adjoint au commandant du PSIG,
- Jean-François Boissier, maire honoraire,
- Cyril Biolley, réserviste du 1er régiment des Spahis de Valence,
- Les élu(e)s, Nicole Fontany, Robert Givaudan, Rémi Maurin, Marie-Noëlle Albelda et Guy Mentzer,
- Françoise Coulon-Lousberg,
- Loetitia Berger, présidente des onze tours,
- Jean-Paul Berger, représentant du conseil des aînés.

76 ans après, reliés par la mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons pour saluer le courage de nos aînés qui ont bravé l'occupant et pour honorer leur héroïsme et leur victoire, celle de la liberté et de la démocratie sur la barbarie nazie.



INFO MAIRIE

RECEPTION DES TRAVAUX RUE DES ANGLES

La commune a réceptionné les travaux de la rue des Angles, suite à la dépose de trois anciennes appliques de façade remplacées par cinq nouvelles conformes à l'économie d'énergie.

Nous tenons à remercier les sociétés qui se sont impliquées au renouveau de cette rue, société SORODI de Cléon d'Andran et société LOUBIERE de Vaison la Romaine.



ACQUISITION D'UN TERRAIN PAR LA COMMUNE POUR UNE CREATION DE PLACES DE PARKING



La commune s'est portée acquéreur d'une bande de terrain, longeant le chemin de la Merluche, pour créer un espace de stationnement pour les riverains, soit environ 6 ou 7 places.



INFO MAIRIE



Afin de diminuer le poids des déchets putrescibles présents dans nos ordures ménagères, le syndicat de traitement le SYPP (Syndicat des Portes de Provence) propose l'acquisition de composteurs individuels.

Les composteurs sont vendus au prix de 20,00 € l'unité, ils doivent être commandés en remplissant le bon de commande (vous le trouverez à l'accueil de la mairie), lequel devra être envoyé au SYPP accompagné d'un chèque de 20,00 € établi à l'ordre du Trésor Public.

A réception de ces éléments, le SYPP envoie un bon de retrait aux usagers et les composteurs sont à récupérer directement à la Communauté de Communes de Valréas.

Il est rappelé que la commande est limitée à 1 composteur par foyer.

Cette opération rencontre un franc succès depuis plusieurs années, néanmoins il est important de développer encore davantage cette pratique utile pour la réduction du poids des déchets collectés.

COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?

Retourner le coupon ci-dessous complété, accompagné de la somme de 20€, par espèces ou par chèque (à l'ordre du Trésor Public) à l'adresse :

Syndicat des Portes de Provence
Immeuble Legros, Entrée 4
E. avenue du 8ème BT
63200 MONTLIVAN.

Informations produit

Contenance : 300 L
Hauteur : 1100 mm
Largeur : 700 mm
Poids : 23 kg

Vendu en kit avec notice de montage et guide de compostage
+ bonus de 10 %

Le SYPP vous recommande un bon de retrait pour le récupérer à l'ordre de son Trésor Public à l'adresse du SYPP. Une seule demande par foyer est possible.

* en justification de l'achat de 20€ (chèque ou espèces) ou de 20€ (chèque à l'ordre du Trésor Public) à l'ordre du Trésor Public, sur la commune de Valréas, sur la commune de Valréas, sur la commune de Valréas.

La SYPP vous recommande un bon de retrait pour le récupérer à l'ordre de son Trésor Public à l'adresse du SYPP. Une seule demande par foyer est possible.

Le SYPP vous recommande un bon de retrait pour le récupérer à l'ordre de son Trésor Public à l'adresse du SYPP. Une seule demande par foyer est possible.

La Région
Ardèche
ardèche

BON DE COMMANDE POUR UN KIT DE COMPOSTAGE

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ COMMUNE : _____

TEI : _____ ADRESSE MAIL : _____

Je paie en chèque de 20€ à l'ordre du Trésor Public.

Je paie 20€ en espèces sur place.

Je paie en justificatif de domicile.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par le SYPP. Vos données seront utilisées dans le respect de votre vie privée pour traiter la demande. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur les données personnelles que nous traitons. Vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

DATE : _____ SIGNATURE : _____

INFO MAIRIE



STOP AUX LINGETTES !



STOP AUX CENDRES DE BOIS ET A TOUS LES DECHETS ET PRODUITS qui ne doivent pas se trouver dans les eaux usées.

Cela occasionne des bouchons et entraîne des frais de camion hydrocureur, des désagréments à la population et des pertes de temps aux services techniques.

L'Agence de l'eau - Rhône Méditerranée Corse vous informe ...

Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

Sur les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, 51 % des rivières et 90 % des eaux souterraines sont en bon ou très bon état. Le pourcentage des cours d'eau en bon état est de 48 % pour le bassin Rhône-Méditerranée et de 91 % en Corse. Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration au point de diviser par 10 la concentration de phosphore et jusqu'à 20 la pollution organique dans les rivières.

La moitié des rivières ne passe toutefois par la barre du bon état à cause des pollutions par les pesticides et des dégradations physiques qu'elles ont subies.

51 % des rivières des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse sont en bon état ou très bon état écologique.

33 % des rivières souffrent encore d'un excès de prélèvements d'eau.

Pour de plus amples renseignements connectez-vous sur : www.eaumc.fr .

ASA - "Association Syndicale Autorisée"



Suite à la délibération du 6 avril 2021 de l'**ASA Canal Saint Martin**, il a été décidé **de ne pas faire d'appel à cotisation pour l'exercice 2021**, compte tenu des conditions actuelles météorologiques et du manque d'eau.



INFO MAIRIE

GUIDE DES AIDES REGIONALES



La région **Auvergne-Rhône-Alpes** en quelques chiffres :

- 70 000 km²
- 3 massifs montagneux,
- 8 millions d'habitants,
- 4030 communes, 12 départements, et 4 métropoles,
- 10 parcs régionaux.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est partenaire de ses communes pour les accompagner dans le développement de leurs projets de territoire sur, le numérique, l'aménagement du territoire, l'environnement, la proximité, les mobilités, la santé, le sport, la jeunesse et la solidarité.

Elle est également partenaire de l'agriculture pour financer des dessertes forestières, créer ou aménager un équipement logistique, financer l'élaboration de projets forestiers de territoires et l'investissement en agroalimentaire, aider à trouver une exploitation à acheter ou à louer, aménager les espaces pastoraux et valoriser le pastoralisme, développer une activité en milieu rural, financer une étude d'irrigation, investir pour l'approvisionnement local, structurer l'artisanat sur les territoires, aménager un premier ou dernier commerce en milieu rural.

Aide à l'économie et soutien aux entreprises, innover pour l'économie de proximité, dynamiser l'attractivité commerciale de centre ville.

Sur le volet touristique, mettre en tourisme les grands itinéraires, créer, développer, rénover ou moderniser un hébergement.

Au niveau innovation, elle aide à la promotion afin d'organiser un évènement sur la transformation numérique, informer et former sur les enjeux et les usages du numérique en entreprise.

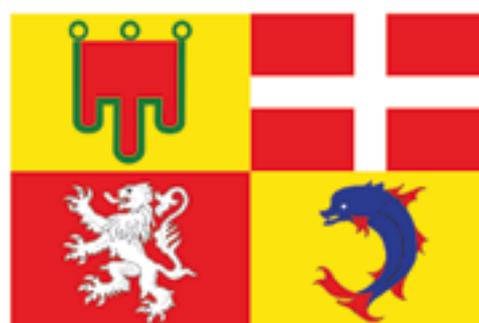
Pour les formations, financer des actions de formations innovantes.

Vous pouvez télécharger sur le site de la commune **le guide complet sur les aides régionales** :

www.mairie-taulignan.fr



Rubrique "**INFOS MAIRIE**".



INFO MAIRIE

COMMERCES, ARTISANS & PROFESSIONNELS DE SANTE DE LA COMMUNE

TAULIGNAN

COMMERCES ET ARTISANS

MAIRIE : info@mairie-taulignan.fr 04 75 53 67 90



ALIMENTATION :

Votre marché	04 75 91 04 77
Biscuiterie des Collines	04 75 96 21 84
Boucherie Ponzol	04 75 53 55 17
Boulangerie Gambou	04 75 53 56 14
Folie Douce	06 67 76 15 34
Marché local Felix Biolley	06 47 08 17 89

BAR ET RESTAURANT :

Amidus Pizzas	04 75 04 20 41
Café des Artistes	04 75 53 50 96
Café de la Sole	04 75 91 99 64
Café de la Bourgade	09 63 68 97 43
Casa 21	04 23 34 10 19
La Malle Poste	04 75 53 48 42
La Belle Histoire	09 53 04 92 62

BEAUTE BIEN-ETRE :

St'Il et Elle	04 75 01 48 57
Le Salon de Lali	06 62 07 93 56
Le Logos	06 63 64 25 10
Natlaya	07 81 79 20 10
Comète Cosmétiques	07 83 99 66 66

ARTISANS :

Carrasserie	04 75 53 57 85
Charpentier Guion	04 75 53 51 06
Dépannage Electronique	04 75 53 51 39
Promotec 26	04 75 00 05 95
Therme électrique	06 73 24 19 92
Espaces verts	04 75 53 65 06
SOS Jardins	06 84 68 37 99
Macon J. C. Milesi	06 37 70 49 23
Sarl Pinaril Maçonnerie	04 90 35 59 22
Mobilier en carton	04 75 53 50 64
Sarl Delfes plomberie	04 75 53 53 30
Artisan Peintre	06 76 45 25 75
Entreprise IM terrassement	07 85 68 41 60
Terrassement Dautres Julien	06 20 04 97 64

GITES

La Riaille	04 75 53 51 79
Les 3 ruisseaux	04 75 53 41 97

SANTE :

Cabinet IDE Bonnae/Maxcel	04 75 53 66 22
Cabinet IDE Chabaud/Chanabas HDI	04 75 53 51 34
Cabinet IDE Bov/Mailler	04 75 54 60 57
Dentiste	04 75 97 52 43
Kinesithérapeute MKB	04 75 51 31 72
Kinesithérapeute	04 75 53 65 80
Dr Barrier	04 75 53 63 36
Dr Bonnafoux	09 83 97 29 29
Dr Turco	05 81 80 00 10
Orthophoniste	07 75 92 47 24
Ostéopathe	06 67 50 14 11
Pharmacie	04 75 53 55 74
Podologue	07 62 50 14 40
Psychanalyste	06 48 98 41 40
Psychologue Vidal	06 21 73 92 88
Psychologue Lavy	07 67 44 20 55
Dietéticienne Enjens	06 81 26 82 60
Dietéticienne Martinez	06 28 06 47 77
Taxi Thierry	06 02 13 81 20
Service à la personne Boutillon A.	07 60 49 13 75
Service à la personne Ladreyt M	06 59 46 45 84

DIVERS :

Architecte	04 75 53 55 67
Arienti Immobilier	07 75 53 56 54
Escalec Albi Group	04 75 53 63 06
Chat Pot de Fleurs	04 26 51 07 11
Patserie des Tozes	06 64 32 23 39
Au Fil de la Lune	04 75 01 33 69
Céramiste Rivier	04 75 98 15 75
Graphiste	04 27 58 01 23
Photographe	07 80 51 35 34
Sarl Berthelémy	04 75 53 50 79
Tabac Presse	04 75 53 62 47
Musée de la Sole	04 75 53 12 96
Rénovation	06 22 40 47 77
Sculpture Causan	06 47 15 46 53
Domaine Gris des Bauries	06 64 41 59 18
Botière Naguler	04 75 53 65 63

SERVICES :

Caisse d'épargne	04 75 51 53 15
Crédit Agricole	04 75 84 92 49
SAFI	04 75 53 56 29
SPTI	04 75 53 52 95
Notaire	04 75 53 56 10
France service (la poste)	04 75 53 62 77
Mairie	04 75 53 67 90
Espaces Futés (Marc)	07 63 75 68 28

N° URGENCE :

18 Pompier – 15 Samu – 17 Gendarmerie
Centre anti poisons Lyon : 04 72 11 69 11

GENDARMERIE NYONS : 04 75 26 33 22
Hôpital de Montélimar : 04 75 53 40 00

Imprimé par nos soins Version 1

Si vous constatez des oublis, veuillez le signaler par mail :
communication26770@gmail.com avec vos noms, activité et numéro de téléphone.

Merci

Echos...



Le site de compostage collectif est ouvert depuis le 27 mars 2021. C'est le premier site de compostage collectif à Taulignan et de la Communauté de Communes (CCEPPG). Il est situé route de Grillon juste à côté du site de tri.

Lors des permanences qui ont eu lieu en avril, les premiers retours ont été très positifs.

Pour rappel, à partir de 2024 nous ne pourrons plus mettre nos biodéchets dans les ordures ménagères (loi de transition énergétique de 2015).

Le compostage est un procédé biologique de dégradation de la matière organique par les micro-organismes du sol, en présence d'oxygène et d'eau. Par conséquent aucune "pollution" n'est à redouter d'un tel processus.

Le site est accessible pour tous en permanence, et les bonnes pratiques vous sont rappelées ci-dessous :

Quels déchets au compost ?

Epluchures de fruits et légumes, agrumes, marc de café, coquilles d'oeuf écrasées, mouchoirs, essuie-tout, restes de pain... Tout ceci coupé en petits morceaux.

Les interdits !

Plastiques, liens élastiques, stickers, cendres, sciure, litières, végétaux (feuilles, branches, plantes).

Un site de compostage collectif fonctionne grâce à l'implication de citoyens qui, appuyés par les services de la Communauté des Communes qui a la compétence "Déchets", sont garants du bon fonctionnement du site (brassage régulier du compost, organisation de la distribution du compost mûr, animations diverses).

Pour toute question ou si vous souhaitez rejoindre notre équipe de "composteur-pailleur", envoyez-nous un mail à :

bonjour@coquelicotstaulignan.fr.



Echos...

ET TOUJOURS DES INCIVILITES !...



Photo des bacs à déchets du cimetière où le tri entre déchets végétaux et plastiques n'est pas respecté !



Place ULO, toujours et encore !



Les deux colonnes destinées à collecter les textiles, chaussures, linge de maison ont été remplacées.

Elles sont désormais opérationnelles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause 48 000 décès prématurés par an soit 3 % des décès par an ;
- résulte de 9 mois en moyenne l'espérance de vie ;
- est à l'origine de maladies ou d'infections respiratoires ;
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

et l'entretien du jardin pour un particulier :



gènerer des déchets verts que l'on estime en moyenne à 140 kilos par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture essence récente

13 000 km parcourus par une voiture essence ancienne

13 000 km parcourus par une voiture diesel récente

1 000 km parcourus par une voiture diesel ancienne



50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, l'équivalent de 5 sacs de 10 l de déchets verts



1 semaine de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert.

Pour mieux respirer

NE BRÛLEZ PAS

vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers



Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par le circulaire du 9 août 1976. Cette interdiction est rappelée dans le circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre le **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue** dans les zones urbaines et péri-urbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, talle de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une amende maximale de

450 €

peut être appliquée pour un particulier l'article 121-13 du code pénal



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et déchets de légumes pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certains collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Remarque : vous ?

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Faits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et élimine la pousse des mauvaises herbes.

Attention : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certains collectivités de la région proposent des sites de broyage, des locations de broyeur ou des ateliers de broyage à domicile.

LA DÉCHÈTTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de 580 déchetteries réparties sur toute la région. Avec 99 % de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.unoe.org



Passer votre examen du Code de la Route dans votre centre de contrôle technique NORISKO de

Le centre de contrôle technique NORISKO de Valréas a ouvert une salle d'examen au Code de la Route, située à la cité du végétal ancienne route de Grillon à Valréas.

Les objectifs pour NORISKO :

- Faciliter et réduire les délais de passage de l'examen (inscription possible jusqu'à la veille) pour les candidats,
- Apporter plus de disponibilité et de proximité aux candidats à l'examen,
- Apporter des services différentiants et plus de flexibilité aux auto-écoles.

Le centre NORISKO de Valréas propose un examen résolument moderne avec une inscription et une réservation en ligne (sites web et mobile), et un passage de l'examen sur tablette individuelle.

Avec une capacité d'accueil de 4 personnes par séance, le centre de contrôle NORISKO propose plus de 4 sessions par jour, le mercredi après-midi et le samedi matin.

Engagé dans le domaine de la sécurité routière depuis près d'un siècle, DEKRA Automotive propose, en plus du contrôle technique automobile, un ensemble de services liés à l'automobile dans lequel l'examen du Code de la Route s'inscrit tout naturellement.

Pourquoi l'examen est-il proposé dans les centres de contrôle technique ?

Le permis de conduire est un passeport indispensable pour l'emploi. Pour réduire le délai d'obtention de celui-ci, en le ramenant de 100 jours, en 2013, à 45 jours, la moyenne européenne, il a été décidé de confier la surveillance de l'examen du code à des prestataires agréés par l'Etat, les inspecteurs du permis de conduire se consacrant à la conduite. En France, c'est ainsi plus de 1 400 000 candidats qui pourront bénéficier chaque année de cette réforme en s'inscrivant dans le centre d'examen NORISKO Auto de leur choix pour passer le code. Le service ouvert aux candidats libres et aux auto-écoles depuis mai 2017, s'appuie sur la richesse du maillage territorial du réseau en France, avec les centres de contrôle technique du réseau DEKRA Automotive.

Pour plus de renseignements, contactez le centre de contrôle technique NORISKO de Valréas au :

04 90 35 63 77

ou rendez-vous directement sur :

<https://www.le-code-dekra.fr/salles-d-examen/84/vaucluse/valreas-centre-examen-du-code->

Echos...



Sur tous les océans et toutes les mers du monde, 24 h/24 et 365 jours par an, la Marine Nationale assure la sécurité et la protection de l'espace maritime français.

En mer, sur terre et dans les airs, 39 000 marins accomplissent chaque jour des missions de renseignement, de prévention, d'intervention, de protection et de dissuasion.

Notre quotidien : protéger les Français et défendre les intérêts de la France.

Et pour garantir un tel engagement, nous recrutons et formons plus de 4 000 jeunes filles et garçons de niveau 3ème à BAC +5, âgés de 16 à 30 ans dans 50 métiers.

Nous rencontrer :

CIRFA Marine de Grenoble

Caserne de l'Almla v- 10 rue Cornélie Gémond

BP 1408

38023 GRENOBLE CEDEX 1

Mail : cirfa-marine-grenoble.sec.fct@intradef.gouv.fr

Tél : 04 76 76 22 30

ou sur nos permanences extérieures (sur RDV au 04 76 76 22 30)

- Montélimar
- Valence

rejoignez l'équipage sur : <https://www.etremarin.fr/>

suivez nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/CIRFAMARINEGRENOBLE/>



**RARES SONT LES MÉTIERS
QUI VOUS EMMÈNENT
AUSSI LOIN**

Nous rencontrer pour plus de renseignements
lors nos permanences à MONTEILIMAR
sur RDV au 04-76-76-22-30

LA MARINE RECRUTE
[ETREMARIN.FR](https://www.etremarin.fr)

Echos...

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES ADULTES EN DIFFICULTE



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Accéder à son 1er emploi n'est jamais chose aisée pour nos jeunes, *a fortiori* ceux-ci sont décrocheurs scolaires, peu ou pas diplômés, et éloignés du marché de l'emploi.

Fort de ce constat, le **Centre du Service Militaire Volontaire** (CSMV) d'Ambrieu-en-Bugey s'adresse aux jeunes Français, âgés de 18 à 25 ans, en quête d'un nouveau départ. Son but n'est pas de former des militaires, mais de permettre l'insertion professionnelle et sociale de ces jeunes en difficulté.

Pour ce faire, les Volontaires qui rejoignent notre Centre reçoivent tout d'abord une formation humaine et comportementale s'appuyant sur notre "militarité". Ils font ensuite l'objet d'une remise à niveau scolaire et informatique, encadrée par un enseignant de l'Education Nationale mis à disposition du Centre. Enfin, ils suivent une formation professionnelle qualifiante, adaptée aux besoins des entreprises. Afin de leur donner les moyens de leur prochaine et nécessaire mobilité professionnelle, ils sont également formés à la conduite et présentés à l'examen du Permis B. Bénéficiant de la gratuité du logement et de l'alimentation dans notre Centre, chacun de nos volontaires perçoit de surcroît une rémunération, et se voit ainsi placé dans les meilleures conditions en vue d'une insertion réussie, au terme d'un parcours d'une durée de 8 à 12 mois (en fonction de la formation professionnelle suivie).

CENTRE du SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

Avenue du Col Chambonnet

01508 AMBERIEU-EN-BUGEY CEDEX

Contact : 04.27.50.60.28 Site internet : www.le-smv.org Mail : smvamberieu@gmail.com



@smv_amberieu



@smvamberieu



**TON OBJECTIF ?
L'EMPLOI**

18-25 ans

Engagement militaire
Dernière à choisir activement
Rémunération mensuelle jusqu'à 700 €
Logis et repas pendant la durée du contrat
Formation et présentation au permis de conduire

04.27.50.60.28
smvamberieu@gmail.com

@smv_amberieu
@smvamberieu

www.le-smv.org



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

VIGILANCE

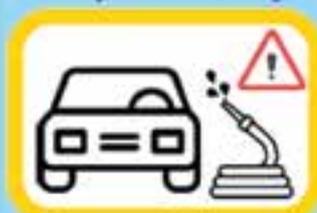
ÉCONOMIES VOLONTAIRES

Gestes
Éco-
citoyens

 Limiter l'arrosage en plein jour



 Limiter le nettoyage des voitures, voiries publiques et privées, façades



 Limiter le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert



Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme

<http://www.drome.gouv.fr/gestion-de-la-secheresse-r1489.html>
Politiques publiques > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse

Echos...

AMI GILBERT

Gilbert Schulé, artiste peintre Suisse bien connu des taulignanaises et des taulignanais ainsi que des artistes locaux est décédé à l'âge de 75 ans.

Cet ancien bûcheron avait une technique particulière puisqu'il peignait à la tronçonneuse, au coupe fil, voir même avec toutes les machines qu'il transformait pour les besoins de sa peinture.

Artiste atypique, ses tableaux avaient une résonance particulière, il jouait avec les couleurs et mettait toute sa sensibilité dans sa peinture.

Gilbert a longtemps habité sur l'ancienne route d'Aleyrac près des familles Comas et Théolas avant de retourner en Suisse à Payerne dans le canton de Vaud suite à des problèmes de santé.

Il a possédé une galerie en Suisse et participait volontiers aux expositions de la salle de la commune. Gilbert avait fait don à la mairie d'une de ses peintures qui représentait les remparts vis du pré Fabre avant le réaménagement de celui-ci.

Son épouse Eliane, marcheuse passionnée avait de nombreux amis dans la région et connaissait tous les chemins autour de Taulignan mais également bien au-delà, car elle randonnait avec les clubs de marche de la Drôme provençale et en particulier avec celui de Dieulefit Rando.

Tous vos amis de la Drôme provençale adressent à Eliane et à son fils Yoan leurs sincères et amicales condoléances, ils n'oublieront pas l'ami Gilbert.



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



L'Amicale des Sapeurs Pompier organise le **mardi 13 juillet** à la salle des fêtes à partir de **19h00** son traditionnel **feu d'artifice** suivi d'un **bal** animé par **Décibel Evènements** avec goodies.

Une buvette et restauration rapide vous seront proposées.

Nous vous attendons nombreux !



AMIS DES CHATS



"Amis des chats" est une nouvelle association qui a été créée fin 2020 afin de venir en aide aux chats errants.

L'objectif de l'association est de récupérer les félins adultes pour les stériliser, les identifier, les soigner si besoin et les sociabiliser.

Les animaux très sauvages seront ensuite remis sur sites où ils auront le statut de chats libres. Les chatons seront, eux aussi, identifiés et apprivoisés afin de les proposer à l'adoption comme les adultes sociables.

Celle-ci accueille aussi les chatons non désirés et les adultes qui sont abandonnés, soit après un décès, soit à cause de problèmes survenus dans la famille.

"Amis des chats" essaie dans la mesure du possible d'aider les nourisseur(se)s en leur apportant de la nourriture récoltée lors de collectes ou achetée par l'association.

Depuis sa création plus d'une dizaine de chats et chatons ont été pris en charge à Taulignan. L'association lance un appel à bénévoles et sollicite des familles d'accueil.

La carte de membre est proposée à 5 €.

Le bureau est composé de la présidente Sandrine Baud-Dacosta, la vice-présidente Corinne Ferrero, la trésorière Florence Forthoffer et la responsable de communication Lucie Ferrero.

Contact : **Amis des chats, chemin des Chirouses, Taulignan.**

Téléphone : **07 67 65 24 16.**

Mail : sandrine.da.costa@free.fr



La vice-présidente
et la présidente

Cages de sociabilisation



La chargée de communication

A N A C R 26

A.

N.

A.

C.

R.

En 2020, en raison, du Covid 19, notre association a maintenu uniquement notre montée à la ferme de la Lance, en souvenir du maquis à Roche Saint Secret Béconne. Compte tenu de la situation sanitaire incertaine, nous prévoyons tout comme l'année précédente notre matinée commémorative du 15 août 2021 avec la manifestation à la stèle de la ferme de la Lance.

Voici le déroulement prévu :

* Le matin, montée libre des participants à la ferme de la Lance (l'association comme chaque année posera un fléchage à partir de 8h30 au départ du village Roche Saint Secret Béconne, 1ère route à droite après la pizzeria suivre la route goudronnée sur 2 kms, se garer à la chapelle et poursuivre à pieds).

* Devant la stèle, début de cérémonie à 11h00 avec rapide exposé sur le maquis de la Lance, chant du maquis, chant des partisans, aux morts et Marseillaise. L'espace en plein air est suffisamment large pour respecter une distanciation physique entre les personnes.

* 11h30, dispersion après la cérémonie dans le champ autour de la ferme et sous les arbres où chacun prendra son repas tiré du sac **et comme consigne le respect des distances.**

* Retour libre pour la descente **sans regroupement.**

Nous serons très heureux de vous accueillir pour cette journée d'hommage.



ARTS ET CULTURE



Année 2020 est une année entre parenthèses si ce n'est au mois d'août, l'exposition chapelle du Pradou des petits formats et en septembre, celle des compagnons du Béal et des Tilleuls.

Pour 2021 la nouvelle équipe pleine d'enthousiasme prépare un événement important, **les 20 ans de l'association**.

En effet, il y a 20 ans, Madame et Monsieur Schuster, secondés par Françoise Dantin, ont eu la bonne idée de prendre la suite du comité des fêtes pour faire vivre la nouvelle salle d'exposition qui avait été créée par le maire Jean-François Siaud et son adjoint notre maire actuel Jean-Louis Martin.

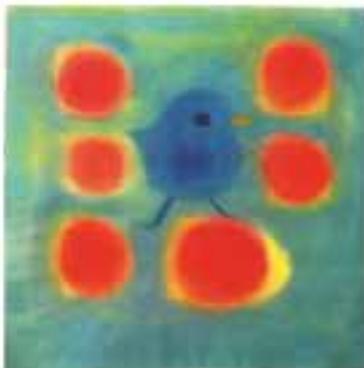
Le 24 juillet, une grand fête se déroulera dans le village sous réserve des directives sanitaires COVID-19. Nous souhaitons y associer les commerçants pour les buvettes et les aires de repas.

Tous les spectacles seront en entrée libre et nous espérons que le public nombreux sera généreux et remplira le chapeau qui circulera pendant cet événement.

Nous vous proposons en avant première le projet d'affiche qui annoncera cette fête.

Durant tout l'été, les deux lieux, salle d'exposition et chapelle du Pradou, accueilleront des expositions de peintures, photos et sculptures.

Nous vous attendons nombreux durant ces manifestations.



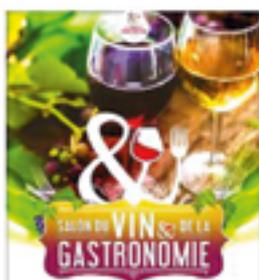
COMITE DES FETES



COMITE DES FETES

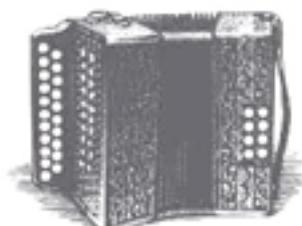
PROGRAMME A COMPTEUR DU 29 AOÛT 2021
SOUS RESERVE DES DIRECTIVES SANITAIRES

DIMANCHE 29 AOÛT = VIDE GRENIER - Rue des Remparts de 8h00 à 18h00,



DIMANCHE 24 OCTOBRE = SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE - Salle des Fêtes de 9h00 à 19h00,

DIMANCHE 07 NOVEMBRE = BOURSE AUX JOUETS ET AUX VETEMENTS - Salle des Fêtes de 8h00, à 18h00,



DIMANCHE 14 NOVEMBRE = CONCERT D'ACCORDEONS - Salle des Fêtes à partir de 15h00,

VENDREDI 31 DECEMBRE = REVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE - Salle des Fêtes à partir de 19h00.



DEFENSE et ILLUSTRATION de la LANGUE FRANCAISE



Paul VERLAINE



Arthur RIMBAUD

L'association de "**Défense et illustration de la langue Française**" a donc été créée. Elle se donne pour but de rappeler bien sûr ce qu'est précisément notre langue depuis même son apparition il y a plus de mille ans. Notre langue, qui est notre bien commun et qui donc nous appartient à tous depuis cette époque. Son but est ainsi de favoriser les lectures publiques de nos auteurs passés et contemporains, de favoriser les expositions de livres, d'organiser des concours de poésies, de lettres, de nouvelles, des ateliers d'écriture, des dictées ou simplement de faire connaître ce que nombre d'entre nous peuvent écrire à l'aide des moyens de diffusions que nous possédons aujourd'hui.

On sait bien évidemment que lorsqu'une langue s'appauvrit voire disparaît, une histoire disparaît, une pensée disparaît, des savoir-faire disparaissent etc...

Ecrire dans notre langue, (y compris si elle est régionale) c'est bien évidemment rappeler combien celle-ci a rayonné durant des siècles dans de nombreux lieux et combien elle rayonne encore aujourd'hui. Protégeons-la donc. Ecrire c'est témoigner mais aussi confier au papier une part de ses rêves et les conserver pour qu'ils continuent de traverser le temps. Ecrire, c'est respecter des règles bien sûr, les règles étant nécessaires à une vie commune. Mais c'est aussi se donner le droit de les détourner. Cela peut consister aussi à s'amuser avec la langue. Ecrire c'est évidemment tenter de faire appel à cette base commune que l'on appelle la raison mais comme disait Rimbaud ce peut-être aussi "un long dérèglement de tous les sens" comme à travers la poésie ou les contes qui développent l'imaginaire. C'est à cela donc qu'invite notre association. Elle est ouverte à tous.

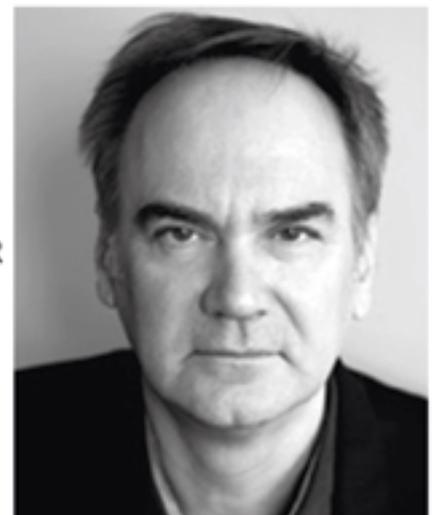
Vous pouvez adhérer à l'association :

Siège social : **Mairie de Taulignan - 26770 TAULIGNAN** Courriel : jeanlouis.gueret@free.fr

MOLIERE



Hervé LE TELLIER



La Cie des Remarquables

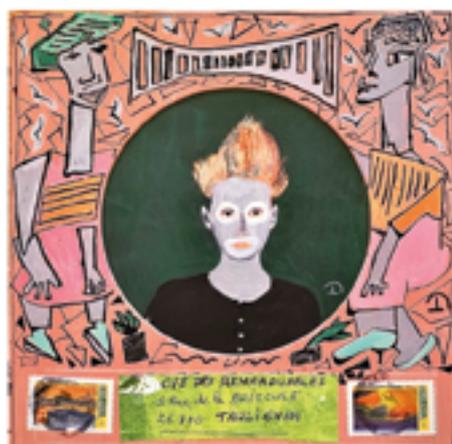
*" en chacun de nous sommeille un créateur
et son expression singulière et riche "*

La Cie des Remarquables

1, Rue de la Brigoule

26770 TAULIGNAN

Tel : 06 20 16 75 24



ciedesremarquables@gmail.com

[https://www.facebook.com/
CieDesRemarquables/](https://www.facebook.com/CieDesRemarquables/)

Notre association est née fin 2020 d'un besoin de voir s'installer une diversité artistique et culturelle sur la commune et le territoire. Notre but est de rendre visibles les arts singuliers. Les créateurs singuliers, autodidactes, privilégient leur imaginaire plutôt qu'une technique artistique. Ainsi Facteur Cheval, pour qui créer a été une nécessité absolue, n'était ni architecte ni sculpteur. D'autres choisissent d'oublier leur savoir venu des écoles d'art formatées et créent leur propre langage, souvent nourri d'émotions fulgurantes.

Comprendre ces formes d'arts non conventionnels, les exposer, donner la parole aux artistes, convier des conférenciers, ouvrir des ateliers où chacun vient avec son projet, mêler arts plastiques et arts vivants, toutes ces actions font partie des objectifs de l'association.

Nous avons déjà recueilli des adhésions de la part de taulignanais, souhaitant une plus grande diversité artistique et culturelle, ainsi que des artistes venant de toute la France.

Une première exposition se déroulera **du 9 au 25 juillet à Montbrison sur Lez au Prieuré Saint Blaise**. En extérieur 3 sculpteurs : **O. CAUSAN, P. CHAIX, P. JAUBERT** et une **Exposition d'Art Postal** dans la chapelle. L'art Postal consiste à envoyer par la poste une enveloppe décorée : peinture, dessin, collage, montage photo, message poétique... L'enveloppe doit être oblitérée par la poste et signée du nom du créateur.

Envoyez nous votre courrier timbré ! Nous nous ferons un plaisir de l'exposer dès cet été.

D'autres projets sont à venir : **Adopte un artiste** : Créer des lieux d'expositions insolites **"La Collection Singulièrement Brut"** de **C.Bac** pour laquelle nous recherchons un lieu d'exposition.

Si vous êtes intéressés pour enrichir et agrandir les travaux et réflexions de la Cie des Remarquables, contactez nous, adhérez. En ces temps troublés, plus que jamais, les projets artistiques et culturels nous rassemblent et nous fortifient.

Dominique Sauvage Présidente.

LA COMPAGNIE DU LEZ' ART



En raison de la pandémie, représentations et répétitions ont dû être annulées.

Nous restons en attente des prochaines indications gouvernementales pour reprendre nos activités.

Même si le moral général est en baisse, notre troupe se tient prête à la reprise.

En attendant les jours meilleurs, vous pouvez suivre nos réalisations et nos projets sur notre site internet : <https://www.compagnie-lezart.fr>

et notre page facebook : [lezart](#)

vous pouvez nous joindre à : info@compagnie-lezart.fr

Président : Jean-Louis Guéret - Secrétaire : Martine Coste - Trésorière : Camille Arieta.



LE HOMARD BLEU

L'année écoulée

La situation sanitaire a été éprouvante pour la plupart d'entre nous et a porté un coup dur à la culture comme à beaucoup de secteurs. C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons manqué notre rendez-vous artistique de l'été dernier avec le FAT Festival.

Cependant, notre enthousiasme n'a pas été entamé, et nous ressentons, plus que jamais, le besoin de partager la culture. C'est pourquoi nous avons maintenu la résidence d'Amédéo (notre prochaine création) avec une présentation du travail en cours ouverte au public au Prieuré de Grignan le 15 août 2020 où vous étiez nombreux et nous en sommes heureux.

Maintenir le lien avec vous

La Compagnie du Homard Bleu intervient partout en France mais nous avons l'intention d'être plus présents à l'année sur le territoire, organiser d'autres événements artistiques et proposer des ateliers ouverts à tous, afin d'intégrer dans nos spectacles le temps d'une scène des comédiens amateurs ou en herbe.

On espère que nous pourrons vous offrir un bel événement cet été, adapté aux circonstances et toujours le désir de partager des spectacles de qualité. L'édition 2021 sera probablement plus légère en termes de programmation et de durée. Le lieu est encore à déterminer, probablement en extérieur dans le village.

Amédéo Modigliani

Et nous serons là avec, entre autres, notre toute nouvelle création "Amédéo, l'énigme Modigliani" dans laquelle vous pourrez retrouver tous les membres de notre compagnie.

Avec nos bénévoles nous serons au rendez-vous dès que la situation le permettra.
Hâte de vous retrouver.

L'Equipe du Homard Bleu.



FAT Festival TAULIGNAN 2019

Après une année difficile, nous espérons reprendre nos activités normalement à partir de la rentrée de septembre. Les directives sanitaires seront appliquées si elles sont toujours en vigueur.

L'adhésion obligatoire pour toute activité reste inchangée :

- Adhésion enfant : 9€
- Adhésion adulte : 12€
- Adhésion couple : 20€
- Adhésion famille (2 adultes + 2 enfants) : 27€.



ACTIVITES ADULTES :

Chorale : reprise le lundi 13 septembre 2021 à la salle des fêtes de 17h30 à 20h00.

Danse de salon : reprise le jeudi 16 septembre 2021 à 19h00 pour des danses en ligne et danses de société. A partir du mois d'octobre, reprise par groupes comme les années antérieures, 55€ par trimestre à la salle des fêtes.

Fil et aiguilles : lundi et jeudi de 14h00 à 17h00 à la salle de la MJC.

Gym : reprise le mardi 14 septembre 2021 de 17h00 à 18h00 et de 18h00 à 19h00, un minimum de 12 adhérents est requis par cours à la salle des fêtes, 45€ par trimestre.

Taïchi : les horaires ne sont pas fixés pour l'instant car nous sommes à la recherche d'un professeur.



Tennis de table : reprise en septembre 2021 le jeudi de 18h00 à 20h00 à la salle des fêtes.

Zumba : reprise le mardi 14 septembre 2021 de 19h15 à 20h15, un minimum de 12 adhérents est requis par cours à la salle des fêtes, 45€ par trimestre.

Pilate : le mercredi de 15h00 à 16h00 (ado et adultes) à la salle des fêtes, 80€ par trimestre.

ACTIVITES ENFANTS :

Boxe éducative : le mercredi de 13h45 à 14h45 à la salle de judo, 70€ par trimestre + licence karaté.



Les informations fournies sont susceptibles de modifications.

Pour toute information ou renseignements n'hésitez pas à laisser un message par mail de préférence à l'adresse ericpetitjean@hotmail.fr ou au téléphone **06 50 31 76 53**

A bientôt et prenez soin de vous !

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents !

- Le **4 décembre** à Montélimar de **Violette FIGUET DRION**
Le **8 janvier** à Montélimar d' **Adam BROUTAIN**
Le **17 avril** à Montélimar d' **Isabelle BARKAL**



MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux mariés !



- Le **24 avril** de **Fanchon DEFLAUX** et **Olivier LE FALHER**
Le **15 mai** de **Mélanie LOUIS** et **Romain BROUTAIN**

PACS (Pacte Civil de Solidarité)

Tous nos vœux de bonheur !

- Le **16 janvier** de **Manon PONTY** et **Billy CROIZAT**



DECES

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

- Le **12 décembre** à Montélimar de **Georges VIGNE**
Le **26 décembre** à Grignan de **Ginette MARTIN née CORDET**
Le **2 janvier** à Valréas de **Marie, Joséphe de MONLEON**
Le **24 janvier** à Valréas de **Georges STANTINA**
Le **29 janvier** à Grignan de **Madeleine CHEVALIER née LARRAT**
Le **30 janvier** à Montélimar de **Gérald DOUIN**
Le **1er février** à Grignan de **Ginette CROIZAT née BOSMEAN**
Le **23 mars** à Taulignan de **Jean PELOUX**
Le **24 mars** à Antibes de **Raymond GENIN**
Le **20 avril** à Montélimar de **Line ARSAC**
Le **16 mai** à Valréas de **Claudie COTTIN née HUE**
Le **6 juin** à Valence d' **Alexis BARBANSON dit "Sissou"**

Numéros Utiles

HÔPITAL

Hôpital de Montélimar

Urgences

04 75 53 40 00

INFIRMIERES

Boy / Mailhe

Chemin des Aumailles

04 75 54 60 57

Chabaud / Chanabas / Hill

Chemin des Aumailles

04 75 53 51 34

Bordaz / Marcel

145, route de Montélimar

04 75 53 66 22



MEDECINS

Barrier Antoine

Chemin des Aumailles

04 75 53 63 36

Bonnafoux Cécile

Chemin des Aumailles

09 83 97 29 29

Turco Stéphane

Chemin des Aumailles

05 81 80 00 10



DENTISTE

Belhadi Nasser

Rue du Coulard

04 75 97 52 43



KINESITHERAPEUTES

Léger Agnes & Joan

145, Route de Montélimar

04 75 51 57 04



Sté MKB

Kinésithérapie et
Balnéothérapie

Boulangier Mathieu

46A, Coteau le Matinier

04 75 51 31 72



PODOLOGUE

Saingery Marie

Chemin des Aumailles

07 62 50 14 40



PSYCHANALISTE

Reyre Naoufel

67, rue des Remparts

04 75 53 21 85

06 48 98 41 40



PSYCHOLOGUES

Vidal Emilie

Chemin des Aumailles

06 21 73 92 88

Lavy Jennifer

Chemin des Aumailles

07 67 44 20 55



OSTEOPATHE

Jannot Nicolas

Chemin des Aumailles

06 67 50 14 11



Numéros Utiles

PHARMACIE

Pharmacie Bourrat

Av. de la Résistance
04 75 53 55 74



DIETETICIENNES

Enjolras Isabelle

Chemin des Aumailles
06 81 26 82 60

Martinez Lucie

Chemin des Aumailles
06 28 06 47 77



ORTHOPHONISTE

Suzanne Martine

Chemin des Aumailles
06 08 49 52 94



PRESSE

N° des CORRESPONDANTS :

LE DAUPHINE
Fabrice CROIZAT
06 69 58 40 70

croizatgentile.fabrice@bbox.fr

LA TRIBUNE
Geneviève GOSSELIN
06 82 19 58 70

gosselingenevieve@yahoo.fr

N° d'URGENCES, POMPIERS, GENDARMERIE UTILES :

Appel d'Urgence Européen : 112

Police / Gendarmerie : 17

SAMU : 15 ou 115

POMPIERS : 18

Centre Anti Poisons de
Lyon : 04.72.11.69.11

NOTES :

Infos PRATIQUES



MAIRIE

de **8h00 à 12h00**

du Lundi au Vendredi

de **13h30 à 17h30**

les Mardi et Vendredi

de **9h00 à 11h30** le Samedi

Tél: **04.75.53.67.90**

info@mairie-taulignan.fr

Fax : 04.75.53.66.84

**Les permanences de
Monsieur le Maire,
des Adjointes et
des Conseillers Municipaux
ont lieu sur rendez-vous.**



SALLE d'EXPOSITION

La salle commune accueille les expositions

jeudi - vendredi de **13h30 à 17h30**

samedi - dimanche de **15h à 19h**

Contact : **04.75.90.18.66**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le mardi et mercredi de **15h à 18h**

Le vendredi de **10h à 12h**

et de **15h à 18h**

Contact : **04.75.53.61.20**

(Ordinateur à disposition)



SITE INTERNET

www.mairie-taulignan.fr

vous informe dans sa rubrique

"actualités" des avis de coupure

d'électricité, coupure d'eau, ...

www.facebook.com/villedeTaulignan



MUSEE de la SOIE *



* D'Avril à Septembre

ouvert tous les jours sauf Mardi et Dimanche
13h30 à 18h00

* Mars, Octobre, Novembre et Décembre
visites de groupes et scolaires sur réservation

* Du dernier samedi de novembre à fin décembre
ouverture de 14h00 à 17h00
de Mercredi à Samedi

Fermeture annuelle Janvier et Février

Contact : **04.75.53.12.96**

info@musee-soie.fr - www.musee-soie.fr

DECHETTERIES INTERCOMMUNALES



GRIGNAN

Lundi 8h30 - 12h

Mardi 8h30 - 12h /14h - 18h

Mercredi 8h30 - 12h

Jeudi 8h30 - 12h /14h - 18h

Vendredi 8h30 - 12h

Samedi 8h30 - 12h /14h - 18h

VALAURIE

8h30 - 12h /14h - 18h

Fermée

14h - 18h

8h30 - 12h

8h30 - 12h /14h - 18h

8h30 - 12h /14h - 18h

Assistante Sociale : Uniquement sur rendez-vous au 04.75.46.52.31

N° de TELEPHONES UTILES :

Appel d'Urgence Européen : 112

Police / Gendarmerie : 17

SAMU : 15 ou 115

POMPIERS : 18

Centre Anti Poisons de

Lyon : 04.72.11.69.11



BUREAU de POSTE

du **Lundi au Vendredi**

de **9h30 à 12h00**

et de **13h30 à 15h30**

Samedi de 9h00 à 12h00

Tel : **04.75.53.62.77**

Mail : mfs.taulignan@laposte.fr

